

Original: FRENCH

## REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE AUPRES DE L'O.S.C.E

## Intervention de M. François Alabrune, Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès de l'OSCE au Conseil permanent du 24 janvier 2013

Monsieur le Président,

La France et l'Allemagne commémorent cette semaine et au long de cette année le Cinquantième anniversaire du Traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963 par le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer

Le Traité de l'Elysée ou «Traité pour la coopération franco-allemande», comme on l'appelle également, a constitué un moment historique pour nos deux nations. Un patient travail avait été entamé depuis 1945, en particulier dans le cadre européen. Mais c'est ce traité qui a scellé véritablement la réconciliation entre l'Allemagne et la France. C'est cette réconciliation réussie que nos deux délégations souhaitent rappeler dans l'exposition que vous pouvez découvrir à la sortie de cette salle.

La signature du Traité fut un moment chargé d'émotions. Konrad Adenauer confiera au Général de Gaulle : «Ce que nous avons accompli ensemble pour nos deux pays est pour moi l'œuvre la plus importante de mes quatorze années à la chancellerie». Dans son discours de Ludwigsburg (9 septembre 1962), le Général de Gaulle s'était adressé, plus tôt, directement à la jeunesse allemande pour lui dire, en allemand : « Die Zukunft unserer beiden Länder, der Grundstein auf dem die Einheit Europas errichtet werden kann und muss, und der höchste Trumpf für die Freiheit der Welt, bleiben die gegenseitige Achtung, das Vertrauen und die Freundschaft zwischen dem französischen und dem deutschen Volk".

Le Traité de l'Elysée a inauguré une ère de coopération exceptionnelle entre nos deux pays. Trois domaines principaux sont couverts: la politique, l'économie et la société civile. Des consultations permanentes entre nos deux gouvernements sont prévues. Mais c'est aussi entre nos sociétés que le dialogue étroit et une coopération dans tous les domaines ont favorisé des échanges de plus en plus intenses.

Nous saluons notamment l'action de l'Office franco-allemand pour la jeunesse qui a permis à plus de huit millions de jeunes de se rencontrer, de l'Université franco-allemande qui compte près de 5000 étudiants suivant des cursus binationaux intégrés, et de la chaîne de télévision ARTE. Des coopérations très diverses existent entre les établissements, associations, communes, villes et régions. La France et l'Allemagne sont les deux pays dont les collectivités ont scellé le plus grand nombre de jumelages (plus de 2000).

Les entreprises allemandes emploient par ailleurs 320000 personnes en France tandis que les entreprises françaises en emploient 285000 en Allemagne.

Le partenariat franco-allemand n'est pas fermé sur lui-même. La France et l'Allemagne sont en effet conscientes d'exercer une responsabilité historique commune au service de l'Europe. Membres fondateurs des Communautés européennes, elles ont joué un rôle moteur en donnant une impulsion aux grandes avancées de la construction européenne.

L'ambition de nos deux pays est de continuer de représenter une force de proposition susceptible, sans rien imposer, d'entraîner nos partenaires.

Il y a deux jours, à Berlin, un conseil des ministres franco-allemand s'est réuni, co-présidé par le Président de la république française et la Chancelière allemande, tandis que le Bundestag et l'Assemblée Nationale française tenaient une session conjointe.

La déclaration adoptée par le Conseil des Ministres conjoint rappelle l'actualité et la vigueur du partenariat franco-allemand, sa contribution à la construction européenne, et fixe les grands axes de notre action commune dans l'avenir, en particulier la priorité donnée à la jeunesse.

Dans le discours qu'il a prononcé lors de la remise du prix Nobel de la paix à l'Union européenne, le 10 décembre 2012, Thorbjørn Jagland, le président du comité Nobel, a qualifié la réconciliation entre l'Allemagne et la France « d'exemple vraisemblablement le plus spectaculaire de l'histoire montrant comment un continent de guerre et de conflits peut se transformer si rapidement en un continent de paix et de coopération ».

L'OSCE a bien intégré l'importance du travail de réconciliation. Elle nous paraît outillée pour faire encore davantage en ce domaine. C'est ce que nous lui souhaitons en vous présentant les résultats de la réconciliation et de l'amitié entre nos deux pays.

Dans ce contexte, j'exprime notre reconnaissance au Président de l'OSCE pour le communiqué qu'il a publié le 22 janvier au sujet de cet anniversaire et à vous-même, Monsieur le Président du Conseil permanent, pour la manière dont vous avez facilité notre débat et la présentation de l'exposition que vous découvrirez dans un instant.

Danke viel mals Herr Vorzitzender